

REVUE MENSUELLE

LA MANCE NATIONALE

SOMMAIRE

MELANGES: La voix de Rome, 67; Fais ce que doit, 67; Conférence instructive, 68; Les catholiques aux E.-U., 68; La vie simple, 68; Le surnulot, 69; Règles de l'étiquette, 70; Maison de Jacques-Cartier, 71; Le sommeil, 72; Régime végétarien, 72; La langue française, 71.

MUTUALITE: Le sentiment national dans la mutualité, 65; Ça et là, 75; Condolescences, 76.

OFFICIEL: Rapport du Concours, oct.-déc., 73; Session du Conseil Général, 75; Nouv. Cercles, 75; Nouv. B. de P., 75; A travers les cercles, 75; Accusés de réception, 76; Cercle réintégré, 76; Nominations, 76; Nécrologie, 76; Etat financier, 77; Avis, 78.

GRAVURES: M. D. Vézina et M. John Royer, 66.



**SURPLUS AU
31 MARS 1908
\$778,264.54**

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM

Vol. XIV, No 5.

Montréal, Mai 1908.

50 cts par an.

Le Sentiment National dans la Mutualité

Extrait d'un article de M. J. L. K. Laflamme parut dans la "Revue Franco-Américaine" du mois d'avril.

C'est de toutes les questions d'intérêt national celle qui, nous ne savons trop pourquoi, attire le moins l'attention de nos compatriotes. Et, lorsque nous affirmons cela, nous tenons compte de ce qui a été fait de bien dans ce sens parmi les nôtres.

Comme question de fait, la mutualité est fort en honneur dans la plupart de nos villes et de nos centres, mais elle l'est surtout à cause de ses avantages matériels. A tel point que, peu à peu, elle est devenue une question de boutique, une marchandise que les recruteurs colportent pour le compte du plus offrant, sans se soucier des principes de haute portée morale qui s'y rattachent quelquefois même sans s'inquiéter du côté matériel dont on ne voit pas, ou dont on ne veut pas voir, les éléments de faiblesse et d'incertitude. Le travail, alors, au lieu d'avoir ce caractère de bienfaisance et de patriotisme dont il a besoin pour être complet et vraiment mutualiste, ne s'arrête plus que devant une formule : recruter des membres, recruter des membres à tout prix.

Limiter ainsi la question c'est ouvrir la porte toute grande à des abus tous les jours plus nombreux, sans compter que c'est jeter inconsidérément sur le bord du chemin un de nos plus sûrs moyens d'activité nationale. On le comprendra mieux lorsqu'on aura mesuré toute la profondeur de l'abîme creusé chez nous par l'œuvre néfaste des mutualités cosmopolites...

Si les limites de cet article nous le permettaient, nous prouverions facilement qu'au strict point de vue financier, que par la force même de leurs systèmes et les garanties qu'elles offrent à leurs membres, nos sociétés na-

tionales ne laissent pas même aux amants de la mutualité cosmopolite l'excuse d'avoir cherché ailleurs des avantages qu'ils ne trouvaient pas chez eux. Mais cette étude nous entraînerait trop loin. D'ailleurs, l'idée même qui a présidé à la fondation des sociétés de secours mutuels nationales, devrait suffire à convaincre que c'est de leur côté que nous devons diriger nos efforts, que c'est sous leur bannière que nous devons chercher secours et protection. D'autant plus qu'en agissant ainsi nous contribuons à consolider les forces de notre race et que nous faisons, pour ainsi dire, d'une pierre deux coups. On serait émerveillé, si on pouvait constater tout ce que nos sociétés ont accompli, au Canada comme aux États-Unis, pour la conservation de la langue et de la foi chez les nôtres, pour la conservation des coutumes et des traditions ancestrales, pour la défense des droits du faible, pour la sauvegarde des intérêts essentiels à notre vie nationale! Pourtant, si tout cela a pu être accompli pendant que des milliers de compatriotes portaient à des organisations toujours indifférentes quand elles ne nous étaient pas hostiles, leurs éparques et leur dévouement, quelle n'eut pas été la splendeur de l'œuvre accomplie sous l'effort unanime de tous! C'est une erreur de jugement, dira-t-on, qui a permis l'exode de tant des nôtres vers des mutualités qu'ils ne connaissaient même pas, mais erreur fatale entre toutes, erreur capable de tuer une race plus vigoureuse que la nôtre, si nous n'avions eu le contrepoids de nos organisations propres. Un oubli, diront d'autres. Qu'importe le nom si le résultat est le même! "Des peuples, dit Montesquieu, sont tombés des plus hauts sommets de la civilisation à la ruine et à la servitude pour s'être abandonnés pendant deux générations." Depuis deux générations, quels progrès ont accompli les Canadiens-français? Il y en a de notables, mais à quel prix ont-ils été obtenus?

On aura beau dire, le sentiment de la race

LAUREATS — CONCOURS 1907



M. D. VEZINA

Cercle Bourget No 79

Janvier-Juillet 1907 et Octobre-Décembre 1907



M. JOHN ROYER

Cercle Richelieu No 102

Octobre-Décembre 1907.

ne se dépouille pas comme un vieil habit. Il n'est pas un accessoire de convention que l'on puisse sacrifier au premier caprice venu, que l'on puisse céder devant un intérêt même considérable. Il a poussé dans le cœur de l'homme des racines trop profondes, il le rattache par trop de fibres vivantes à ce passé plein d'ancêtres dont il est la continuation et dont il est, malgré lui, orgueilleux, pour qu'il ne se sente pas tressaillir éternellement de cette sève qui le féconde à travers les siècles. Ceux-là mêmes qui le répudient, pour le compte de quelque innovation fascinante, en sentent encore toute la force, et le premier cri du cœur viendra démentir les paroles dont ils avaient cru sceller l'apostasie de leur sang. Les Anglais, qui s'y connaissent, ont dit fort bien: "Le sang est plus épais que l'eau!" Et on sait si cet axiome est toujours présent à leur mémoire.

Du reste, les exemples ne manquent pas qui prouvent la vitalité de ce sentiment plus fort que les révolutions et les conquêtes, et qu'on retrouve encore dans la cendre éteinte de tant d'autres choses sacrées, langue, foi, coutumes, traditions, emportées dans le tourbillon des circonstances et des conditions politiques. Les autres disparaissent, celui-là reste. Après plusieurs siècles d'évolution, de progrès matériel et de changements inces-

sants, nous retrouvons encore aux Etats-Unis, vivace et fier, le sentiment de la race proclamé par un chef d'Etat fameux qui vénère le souvenir épique de ses ancêtres hollandais établis à New Amsterdam.

Pourquoi croirait-on, après cela, que le sentiment national est chose futile et qu'on a tort de le faire intervenir dans le domaine de notre organisation sociale. Nous voudrions l'en chasser que nous ne le pourrions pas. Et les mesures que nous pourrions prendre contre lui ressembleraient beaucoup au procédé de ce roi de l'antiquité qui voulut enchaîner la mer. "Le sang est plus épais que l'eau", dans les organisations mutualistes comme ailleurs. C'est une vérité que nous rencontrons tous les jours sur notre route et dont nous ne semblons pas vouloir faire notre profit.

Le fait que les sociétés de secours mutuel sont des collectivités, indique déjà suffisamment qu'elles agiront d'une certaine façon selon qu'elles seront composées de membres appartenant à telle ou telle nationalité. S'il s'agit d'une organisation cosmopolite, c'est le groupe national le plus nombreux qui lui imprimera son caractère. On y distribuera bien, pour l'amour de l'harmonie, les charges de façon à contenter tous les groupes, mais la direction immédiate, le rôle prépondérant, est toujours réservé au groupe plus nom-

breux qui s'est donné pour mission de donner le ton à la société.

Les tenants de la mutualité cosmopolite, toujours à base Anglo-saxonne, invoquent très haut le prétexte qu'ils travaillent à l'entente cordiale des groupes tandis qu'ils visent surtout à l'absorption des minorités. L'entente cordiale est d'expression trop noble pour recourir à pareils moyens. Elle n'est possible qu'entre des groupes qui se sentent égaux, elle ne rapproche que des personnalités distinctes. S'il en est autrement, il n'y a plus que des vainqueurs et des vaincus. Une mutualité essentiellement canadienne-française accomplira plus pour l'entente cordiale des races au pays que tout le cortège fantasmagorique des organisations qui nous arrivent de partout et cherchent à se refaire, à nos dépens, des échecs subis dans leurs propres milieux. On admettra, enfin, que les Canadiens-français ont tout à gagner en concentrant leur influence dans des institutions qui leur soient propres. Leur loyauté aura toujours cette suffisante ressource de lutter d'émulation, dans la sphère qui leur est accordée, avec les éléments qui les entourent, à savoir qui fera le plus et le mieux pour la gloire et la prospérité du pays. Et les Anglais eux-mêmes admettront qu'en voulant les égaux, et si possible, les dépasser, nous leur faisons le plus délicat comme le plus précieux des compliments.

J. L. K. LAFLAMME.

La voix de Rome

Nous nous empressons de reproduire l'extrait suivant, concernant les obligations de justice pour l'ouvrier et le patron, que nos lecteurs liront avec attention.

Les obligations de justice qui incombent à l'ouvrier, sont les suivantes :

1. Exécuter entièrement et fidèlement le travail auquel on s'est engagé librement et selon l'équité.
2. Ne causer ni dommage aux siens, ni offense aux personnes des patrons ;
3. Dans la défense même de ses propres droits, s'abstenir des actes violents et ne jamais la transformer en révolte.

Les obligations de justice qui incombent aux patrons sont les suivantes :

1. Attribuer un juste salaire aux ouvriers :

2. Ne pas nuire à leurs justes épargnes, ni par des violences, ni par des fraudes, ni par des moyens usuraires, manifestes ou dissimulés ;

3. Leur donner la liberté d'accomplir leurs devoirs religieux ;

4. Ne pas les exposer à des séductions corruptrices, ni à des dangers de scandales ;

5. Ne pas les détourner de l'esprit de famille et de l'amour de l'épargne ;

6. Ne pas leur imposer des travaux disproportionnés à leurs forces ou qui conviennent mal à leur âge ou à leur sexe.

Pour faire cesser le désaccord entre les patrons et les ouvriers, il est nécessaire de distinguer la justice de la charité. Il n'y a de droit à une revendication que lorsque la justice est lésée.

Motu proprio du 18 déc. 1903.

PIE X.

Fais ce que doit

L'A. B. C. du succès

Veillez aux détails avec soin.

Soyez actif en tout.

Réfléchissez bien, puis prenez une décision ferme.

Osez faire le bien et craignez de faire le mal.

Supportez les épreuves patiemment.

Soyez courageux dans la lutte pour la vie.

N'entrez pas dans la société des vicieux.

N'attaquez pas la réputation d'autrui.

Ne vous associez qu'avec des gens honnêtes.

N'entretenez jamais de mauvaises pensées.

Ne mentez jamais.

Ayez un petit cercle d'amis intimes.

N'essayez jamais de paraître ce que vous n'êtes pas.

Observez les bonnes manières.

Payez vos dettes promptement.

Ne mettez pas en doute la véracité d'un ami.

Soyez déférant aux conseils de vos parents.

Sacrifiez l'argent plutôt que les principes.

Ne touchez pas et ne goutez pas aux boissons alcooliques.

Employez vos loisirs à vous améliorer.

Ne vous aventurez pas sur le seuil du mal.

Veillez bien sur vos passions.

Accueillez tout le monde agréablement.

Ne vous laissez point aller au découragement.

Travaillez activement et honnêtement et le succès est certain.

90 pour cent du thé importé d'Asie sont consommés par des gens de langue anglaise.

Conférence Instructive

Dans une dernière conférence Mgr Archambault a développé les points suivants :

1o *Dieu a créé le monde dans le temps.* Cette vérité que la raison ne peut, selon quelques philosophes, démontrer d'une manière satisfaisante, la foi nous l'enseigne, comme l'ont déclaré expressément le concile de Latran et celui du Vatican. Contre cette affirmation, se dresse l'objection suivante : si Dieu a créé le monde dans le temps, il a donc commencé à *vouloir*, du moins à *agir*, dans tous les cas à posséder des titres qu'il n'avait pas auparavant : créateur, conservateur, maître et régisseur suprême des êtres créés. Mais en cela, n'y aurait-il pas des faits contraires à sa divine immutabilité? Non, répond Sa Grandeur, car, de toute éternité, Dieu a voulu ce qui a été et ce qui est, et ayant une volonté toute puissante, au moment voulu par lui, les êtres sont entrés dans l'existence. Le changement est donc de la part des créatures et non de la part de Dieu.

2o *Le monde a été créé par Dieu librement.* Cette proposition est contre Wiclef, Calvin, les panthéistes et quelques philosophes du siècle dernier, entre autres, Victor Cousin. Mgr l'évêque cita en premier lieu quelques textes de la Sainte Ecriture à l'appui de cette vérité, puis donna trois preuves philosophiques. *Première*: en dehors des êtres qui existent, on peut concevoir des êtres possibles. Si Dieu a été libre par rapport aux seconds, pourquoi ne l'aurait-il pas été par rapport aux premiers? *Seconde*: la liberté est une perfection; elle doit donc se trouver en Dieu. *Troisième*: l'être spirituel est libre, car, au-dessus des biens particuliers, il voit le bien universel : bien de l'ordre divin. Il peut de la sorte entre ces différents objets qui l'attirent, choisir celui qu'il préfère. Dieu, étant l'être spirituel par excellence et trouvant en lui un bonheur parfait et infini, était donc libre par rapport à la création du monde.

3o Monseigneur examina en dernier lieu, cette question : *Dieu était-il tenu de créer le monde le plus parfait possible?*

Sa Grandeur, en réponse, prouva : (a) que créer le meilleur des mondes possibles est une chose impossible en soi, que le concept d'un tel monde renferme des idées contradictoires, et que, du reste, le meilleur des mon-

des possibles fût-il réalisable, Dieu n'en serait pas moins libre de le créer ou non.

(b) Que le monde actuel est le meilleur d'une perfection relative, c'est-à-dire si on considère la fin voulue de Dieu en le créant, à savoir la manifestation de ses divers attributs : l'univers est suffisamment parfait pour conduire l'intelligence créée à la connaissance de Dieu et de ses perfections. (c) Dieu seul est juge de la perfection qui convient à son œuvre, et comme le dit Isaïe : "Malheur à qui dispute avec celui qui l'a fait".

Les Catholiques aux Etats-Unis et dans les possessions de ce pays

Aux Etats-Unis et dans les possessions américaines, les catholiques sont au nombre de 22,018,878. Aux Etats-Unis seuls, il y en a actuellement 13,877,426.

Ces chiffres montrent une augmentation de 798,093 sur l'année 1906, y compris la population catholique des Philippines qui s'élève à 7,106,452. En y ajoutant la population catholique de Porto-Rico au nombre de 1,000,000 et les 35,000 catholiques des Iles Sandwich, on arrive à une population catholique totale sous la domination américaine de 22,018,787.

Tous les chiffres ont été fournis par les différents archevêques et évêques, de sorte qu'on peut les considérer comme exacts.

La Vie Simple

Ce sont les sots qui disent que l'âge de la jeunesse est fait pour qu'on s'amuse. Le jeune âge est fait pour qu'on y prenne de bonnes habitudes qui puissent être utiles pendant tout le reste de la vie. C'est à cela qu'il convient de songer avant tout, d'autant plus que le bonheur n'est point incompatible avec le bon emploi de la jeunesse; bien au contraire, les jeunes gens dont la vie est un mélange d'occupations et de plaisirs simples ont une somme plus de jouissances que les jeunes gens les plus dissipés. C'est la vie simple, ce sont les occupations utiles qui font goûter les moindres délassements, tandis que les divertissements ne sont autre chose qu'une broderie sur un fond d'ennui. — J.-B. SAY.

Trois frères sont députés aux Communes anglaises.

Episodes d'Histoire Naturelle

Le Surmulot

Il n'y a pas un demi-siècle, il surgit tout à coup aux environs de Paris un petit animal absolument inconnu des naturalistes. De quelle contrée lointaine avait-il émigré? De quelle famille éteinte venait-il recueillir l'héritage? On l'ignore. La terre n'est-elle pas comme une vaste ménagerie où les espèces grandissent ou s'étiolent, s'acclimatent, se perdent, se succèdent, disparaissent.

A ce curieux étranger la science donna le nom de surmulot, bien qu'il diffère du mulot, son parent assez éloigné. Le dos robuste et puissamment arqué, la queue longue et l'oeil brillant, de grandes moustaches, la griffe rapide et la dent meurtrière, je ne sais quel air intrépide et décidé. Un étonnant courage qu'il pousse jusqu'à la témérité, une insouciance superbe de la force et du nombre de l'ennemi. S'il succombe, c'est toujours les armes à la patte en sauvant l'honneur du drapeau. Mais cette petite bête a une autre vertu que sa vaillance, c'est son dévouement maternel.

Un merveilleux instinct avertit la « surmulote » du jour, on pourrait dire de l'heure qu'elle mettra ses petits au monde.

Ce mystérieux avertissement, elle le reçoit d'une façon invariable trois jours avant sa délivrance. C'est alors une grande remuement dans le terrier, dans la maison, une alerte et une joie communes dans la tribu. Toutes les mères accourent en trotinant : les voix ont parlé, les temps sont venus ! c'est une pieuse et charmante croisade, la croisade de la maternité. Il s'agit de préparer le berceau d'un enfant.

Aidée de ses voisines, la surmulote prend hardiment la bannière des travailleurs et construit un berceau pour les nouveau-nés. Si l'heure presse, si les matériaux sont rares, si des obstacles surgissent, le père arrive et s'associe avec un sérieux imperturbable à la besogne maternelle. Il est moins rapide sans doute et moins adroit que les surmulotes qui, peut-être, ont souri dans leur barbe de sa gravité comique et de sa touchante gaucherie. Qu'importe ! On lui sait gré de sa bonne volonté, on lui fait place, on rend justice à ses efforts paternels. N'est-il pas le père ? n'est-il pas l'époux ?

On se figurerait difficilement l'activité joyeuse et l'effarement curieux qui président à l'installation du berceau ; les dents coupent, rongent, liment ; les griffes entament, les pattes remuent comme les baguettes d'un tambour, les longues queues s'agitent, les corps bondissent, les têtes se balancent, les regards brillent, les oreilles écoutent comme si déjà elles entendaient les petits...

On s'excite, on se pousse, on se hâte, on travaille, on se démène avec un acharnement nouveau. A mesure que les heures s'écoulent, que le temps fuit, que la besogne avance, grandit l'entrain des travailleurs. On semble calculer, réfléchir et on se hâte encore. Les pattes et les mâchoires se multiplient, les corps palpitent, les dents et les griffes font merveille. Toute la tribu semble grisée de vif-argent. L'émotion est au comble. Est-ce que le monde va périr ? Non ! c'est un petit monde qui va naître.

C'est dans trois jours, c'est demain, c'est aujourd'hui. Oui ! c'est aujourd'hui. La nature a fixé l'heure et la mère ne se trompe jamais. Le berceau est fini, le lit est prêt, les petits surmulots viennent au monde.

On les attendait...

Les observations de ce fait étrange ont été souvent répétées. L'avertissement secret est toujours venu à son heure et jamais la grande pendule de la Nature ne s'est trouvée avancer ou retarder.

Bien mieux, des surmulots ont été plusieurs fois mis en cage dans un but d'observation maternelle. Le même prodige s'est toujours reproduit avec une ponctualité merveilleuse.

Trois jours avant que l'heure de sa délivrance eût sonné, la mère recevait avec une miraculeuse exactitude le secret avertissement.

Aussitôt toutes les bêtes en semblaient instruites et se mettaient au travail : grande rumeur dans la tribu, vive inquiétude dans la cage. Une prison n'est pas un champ. Où trouver des matériaux ? Un berceau ne se fait pas avec de bonnes intentions. Il faut des branchettes, des tiges, des copeaux, des feuilles, des brindilles, que sais-je, moi ! Demandez-le à la mère...

Dans la cage rien. Quelle désolation ! et pourtant, c'est dans trois jours, après demain, ce sera demain,

Comment faire ?

Tout à coup une lueur d'espérance se glisse dans la prison, l'illumine, la remplit tout entière. Une pensée suprême agite les esprits, fait battre les coeurs. Personne n'a rien dit et tout le monde s'est compris.

Comme une seule bête, les surmulots se précipitent sur le plancher de leur cage, coupant, taillant, rongant, déchirant, amoncelant les copeaux et les brindilles, tordant, cassant, emportant, entassant, disposant en couches distinctes et séparées ces débris de leur cachot, ces épaves de leur captivité d'où va naître l'avenir de la race, un berceau!

Avec je ne sais quoi de féérique et d'emporté, l'admirable ouvrage touche à sa fin. Encore quelques coups de griffes, de tête, de patte, de dent, et de cette cage exécrée jaillira le triomphe — comme autrefois des débris de la Bastille monta la liberté!

Mais, ici, ce n'est pas d'une révolution qu'il s'agit, c'est d'un baptême.

Soudain toute besogne s'arrête dans le camp des travailleurs. Regard fixe et patte en l'air, bouche ouverte et queue pendante, tout le monde reste immobile. Qu'est-ce donc?

La surmelote vient de mettre ses petits au monde. Et, résultat maudit de la captivité, le berceau n'est pas achevé.

Oh! alors ce n'est plus de l'entrain, c'est de la rage. Ce n'est plus un travail, c'est une admirable improvisation.

On ne s'excite plus, on termine. On ne se hâte pas, c'est fini.

Etendue sur sa couche arrachée, pièce par pièce, aux murs de son cachot, la surmulote caresse avec amour ses nouveau-nés.

Bien douce est sa fierté de mère. Malgré les grilles et les verrous, elle a rempli sa tâche. Ses petits ont un berceau.

Elle a le droit d'être fort satisfaite. Mais regardez-la bien! Au sein de son bonheur maternel, elle a l'air de s'étonner et de s'accuser elle-même.

Oubliant qu'elle était prisonnière de l'Homme, expérimentant sur ses instincts et ses efforts maternels, elle se demande peut-être avec une naïveté touchante comment il se fait que, pour la première fois, elle ait pu se trouver en retard et se laisser surprendre par l'heure invariable qu'en toutes choses l'horloge de la Nature sonne dans les mondes.

FULBERT-DUMONTEIL.

————— : o : —————

Ce que les Règles de l'Etiquette Ordonnent de ne pas faire à Table

- 10 Dencher son assiette pour recueillir la dernière goutte de potage.
- 20 Aspirer le potage avec bruit.
- 30 Frapper fort la cuillère contre l'assiette.
- 40 Porter son couteau à sa bouche.
- 50 Essuyer son couteau sur son pain.
- 60 Couper son pain avec un couteau; on doit le rompre, en petits morceaux au fur et à mesure des besoins.
- 70 Essuyer son assiette avec une bouchée de pain.
- 80 Sucrer les os ou les prendre avec ses doigts. On doit détacher la viande qui tient aux os avec son couteau et laisser ce qu'on ne peut enlever.
- 90 Vider son verre ou ses verres en quittant la table; on doit, au contraire, laisser du liquide dans tous les verres.
- 100 Mettre le coin de sa serviette entre le cou et le col de sa chemise; la serviette est posée à moitié dépliée sur les genoux.
- 110 Mordre à même un fruit.
- 120 Cracher les noyaux dans son assiette.
- 130 Boire avant que la bouche ne soit vide.
- 140 Ecuser les légumes pour en faire une purée.
- 150 Se servir de cure-dents à table.
- 160 Plier sa serviette à la fin du repas, si l'on est en visite ou à l'hôtel.

————— : o : —————

L'Annuaire de la Franc-Maçonnerie Universelle, dressé pour l'usage exclusif des Loges par M. Quartier-le-Tente, ancien grand-maître de la Grande-Loge Suisse Alpina, nous apprend qu'il existe dans le monde 106 Puissances maçonniques; 24 en Europe; 58 dans l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada); 21 dans l'Amérique centrale et méridionale; 7 en Australie; 2 en Afrique.

La France possède deux Puissances: le Grand Orient et la Grande Loge. Le Grand Orient règne sur 461 loges dont 58 à Paris, 322 en province, 42 dans diverses colonies et 19 dans les pays étrangers. La grande Loge compte 81 Filiales. Le nombre des adhérents pour le Grand Orient, est de 27,000. La grande Loge en compte 5,100.

Un calcul a démontré qu'il existe en France, 82 francs-maçons par 100,000 habitants, soit 1 par 1210 Français.

La Maison de Jacques-Cartier

Pour un Canadien-Français voyageant en France, il y a un pèlerinage qui s'impose, me disait mon ami Henri XXX, l'été dernier, durant mon séjour, à Paris.

—Il y en a plusieurs, à mon sens, mais quel est celui qui te tient au cœur?

—Un pèlerinage à la maison de Jacques Cartier.

—C'est chose facile : six heures de chemin de fer et nous sommes à Saint-Malo. De là au but de tes aspirations, il n'y a qu'un pas. Quand partons-nous?

—Demain, si cela te va.

Le lendemain, nous étions à Saint-Malo, "toujours beau port de mer"—au fond d'une baie gracieusement dessinée dans la terre bretonne. C'est la côte d'Émeraude des Malouins qui lui ont donné ce nom, sans doute, pour l'opposer à la côte d'Azur de la Méditerranée.

De Saint-Malo même, peu de chose à dire. A part quelques souvenirs historiques, il n'y a là aucun charme ensorcelant. Il faut visiter la cathédrale dans laquelle Cartier entendit la messe avant de faire voile pour l'Amérique. Une plaque en marbre placée dans le chœur de l'église par M. Mercier, alors premier ministre de Québec, commémore cet acte de foi. Du côté de la mer courent les remparts de la ville.

De ces remparts s'aperçoit, très visible, le tombeau de Châteaubriand sur l'île du grand Bé, rocher élevé d'une cinquantaine de pieds au-dessus de la mer. C'est là que repose, sous une pierre surmontée d'une croix, l'auteur du "*Génie du Christianisme*" dont la critique contemporaine s'ingénie en ce moment à montrer les petits côtés de caractère. Ce tombeau semble contraster, par sa simplicité, avec l'immense orgueil de Châteaubriand, mais n'y a-t-il pas là un trompe-l'œil? Cet flot consacré à la sépulture et à la mémoire d'un seul homme, cette tombe qu'on ne peut pas ne point voir, n'est-ce pas, dans son ensemble et dans sa conception, quelque chose de plus fastueux que le plus beau morceau d'architecture funéraire d'un cimetière?

Il avait bien fallu jeter un coup d'œil sur Saint-Malo avant de nous rendre à la maison de Jacques Cartier à Paramé. Cette visite impatientait mon ami, tellement il avait hâte de faire son pèlerinage.

—A Paramé, à Paramé, s'exclamait-il à chaque tournant de rue. Enfin, nous partons.

Au cours de la route, sa physionomie prenait un air grave; il était dans l'attente de l'événement sérieux de son voyage; tel un Mahométan en vue de la Mecque. Nous touchons enfin au but. Un paysan nous dit : "Voilà les portes Cartier". Nous sommes en présence d'un mur de dix pieds, percé d'une porte. Nous pénétrons dans la cour où le maître de céans, un brave paysan—plus normand que breton—nous fait les honneurs de son domicile. La bosse de vénération de mon ami l'affecte complètement, mais qu'il va donc déchanter! L'habitation en pierre est bien d'apparence du seizième siècle. Il y a, çà et là, quelques réparations modernes, mais un archéologue du lieu nous affirme que, dans son ensemble, elle n'a pas changé. Elle est divisée en deux parties; la première est affectée au logement du fermier de Madame X; nous y pénétrons. Absolument rien de remarquable; c'est le domicile ordinaire d'un paysan français dans sa grande simplicité, le domicile d'un très humble habitant de chez nous. Le désenchantement s'empare visiblement de mon ami. Il compte sur l'autre partie de la maison pour remonter son enthousiasme. Nous passons dans la cour pour y arriver. A peine dehors :

—Quelle singulière odeur, me glisse à l'oreille mon compagnon.

C'est le parfum des souvenirs, lui dis-je, l'odeur du passé.

Nous voici sur le seuil. Henri recule de deux pas. Devant nous se développe une épaisse couche de fumier et de paille. Sur ce mol tapis, dans lequel on enfonce plus que dans un Aubusson, se prélassa une vache.

Nous rebroussons chemin, faute de bottes malouines, qui auraient été idoines aux circonstances.

—Eh, c'est là, la maison de Jacques Cartier! J'en ai assez vu. Allons-nous-en, me dit mon ami.

J'essaie de le consoler, il n'en revient pas de son dégoût.

C'est pour lui une honte nationale de la voir vouée ainsi à la malpropreté.

Et nous reprenons le chemin de Saint-Malo.

En route, je lui explique que dans cent endroits de l'Europe l'étable et l'habitation du paysan se trouvent sous le même toit. J'ai vu maintes habitations où enfants et bêtes vivaient dans une intime promiscuité le jour. Au reste qui sait si, au temps de Jacques Cartier, cette partie de l'habitation n'avait pas

la même destination qu'aujourd'hui? Dans l'exactitude de cette hypothèse, la maison de Jacques Cartier, telle qu'elle est, serait plus près de la vérité historique que si elle nous offrait une restauration fastueuse, mais fausse.

Nous rentrons à Saint-Malo, mon ami joliment défrisé. Il ne faut pas, à ce sujet, taxer d'indifférence les Malouins qui viennent d'élever, avec le concours des Canadiens, sous l'inspiration de Botrel, un beau monument à Jacques Cartier. Un effort semblable parlant des deux côtés de l'Atlantique pourrait transformer l'habitation du découvreur du Canada en musée historique. Jusqu'ici la propriétaire actuelle s'est rebiffée contre toute proposition de vente. La forte somme seule aurait raison de son obstination. Qu'on la trouve!

A. D. DECELLES.

Le Sommeil

Le sommeil est aussi indispensable à l'homme que l'alimentation, et l'on peut dire qu'il remplit le même but. Tous deux servent en réalité à régénérer des organes et par leur action combinée ils constituent les principales causes de notre santé physique et de notre équilibre moral. Durant le sommeil, le repos de l'esprit n'est pas complet puisqu'il se fait des liaisons d'images qui sont les réminiscences de faits perçus durant le jour. C'est là une vie subconsciente, ainsi que l'appellent les psychologues, et fort mystérieuse; elle ne crée le plus souvent que des rêves, ces voyages charmants et chimériques que la première lueur du jour dissipe; mais, parfois, elle élabore des œuvres véritables, parachève un travail commencé, résout un problème qui paraissait à l'état de veille, à peu près insoluble. Il est, de plus, un remède efficace contre toute déperdition de nos forces et il calme cette maladie si répandue que l'on nomme la neurasthénie. Enfin il apporte la guérison dans les cas de surmenage où les exercices physiques échouent, car il est prouvé que ces derniers chargent l'organisme d'une fatigue nouvelle et diminuent encore ses forces. Les bienfaits du sommeil sont donc innombrables et l'on comprend qu'il ait été de nos jours un objet constant d'études, dans l'antiquité, un délicieux sujet de conte, un prétexte à mythologie; mais alors que le

vieil Hésiode disait qu'il était le frère de la mort, nous le considérons, au contraire, comme le frère de la vie. L'école de Salerne prescrivait pour chaque homme sept heures de sommeil; dans la réalité, elle aurait dû varier ses prescriptions suivant les tempéraments; à quelques-uns, cinq à six heures suffisent; à d'autres, huit à dix sont nécessaires. La nature bouleverse les observations des pédants. On a remarqué que les hommes se livrant à des tâches intellectuelles ont besoin de dormir plus longtemps que les payans s'adonnant aux travaux de la terre. La perpétuelle excitation des villes et les mille bruits de la rue sont les ennemis du sommeil; on ne dort jamais mieux qu'à la campagne, la fenêtre de la chambre ouverte sur la paix des champs. Cette dernière précaution est d'ailleurs recommandée à la ville par les médecins. La disposition de l'oreiller joue un certain rôle; est-il trop haut, c'est l'inévitable cauchemar; le corps doit rester horizontal et la tête n'a pas besoin d'être surélevée. Enfin, les pieds placés plus haut que la tête peuvent amener des catastrophes.

Le Régime Végétarien

On a remarqué que les plus forts ouvriers n'avaient, en général, qu'une alimentation végétale. Tels sont les Irlandais, qui ne se nourrissent guère que de pommes de terre; les ouvriers et les bateliers égyptiens, qui ne mangent que du melon, des oignons, des fèves, des lentilles, des dattes, du maïs. On cite les mineurs du Chili, d'une force peu commune, et qui ont un régime entièrement végétal; les porteurs de Smyrne, qui ne se nourrissent que de pain noir et de légumes; les porteurs d'eau et les bateliers de Constantinople, qui ne prennent comme aliments que du pain, des concombres, des figues, des fruits; les habitants de l'Himalaya, qui ne se nourrissent que de riz et qui sont un peuple d'hercules.

Dr MARECHAL.

La monnaie de nickel que l'on considère généralement comme une nouveauté, est plus que centenaire. Les Chinois l'ont adoptée dès le dix-huitième siècle; la Suisse l'employa en 1850, et les Etats-Unis d'Amérique, trois ans plus tard.

Rapport Officiel du Concours

Du 1er octobre au 31 decembre 1907



Prix Adjugés aux Cercles Grand prix d'honneur

Une bannière aux armes de la société (requis au moins 50 membres) Cercle Richelieu, No 102, augmentation de 57 membres.

1ere Division

Premier prix : Un drapeau aux armes de la société (requis au moins 25 membres) Cercle St Hyacinthe, No 67, augmentation 26 membres.

Deuxieme prix : Un étendard aux armes de la société (requis au moins 20 membres) Cercle Bourget, No 79, augmentation 25 membres.

Troisieme prix : Un fanion aux armes de la société (requis au moins 15 membres). (A) Cercle DeLorimier No 112, augmentation 20 membres ; (B) Cercle Sacre-Coeur No 6, augmentation 20 membres.

Quatrieme prix : Une série d'insigne d'officiers (requis au moins 10 membres) Cercle St-Sauveur, No 128, augmentation 13 membres.

2eme Division

Troisieme prix : Cercle St-Raymond, No 96, augmentation 15 membres.

Quatrieme prix : Cercle St-Louis de Gonzague, No 164, argmentation 11 membres.

Prix Adjugés aux Membres

Prix d'honneur

J. Royer,	Cercle Richelieu,	No 102, 62 membres,	dont 57 en règle,	\$181.00
D. Vézina,	" Bourget,	" 79, 18 "	" 17 "	48.75
L. P. St Louis	" Bruchesi,	" 135 10, "	" 8 "	24.00
J. Pouliot	" St-Sauveur	" 128 8, "	en règle	20.00
J. E. Brossard	" Papineau,	" 177, 9 "	dont 7 "	19.75

Prix personnels

\$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis membre durant le concours.

Moms	Cl. Nos	Mbrs.	\$	Noms	Nos	Mbrs.	\$
Levesque J. E.	6	12	4.00	Fournier Z.	55	3	6.00
Morel, J.	6	12	4.00	Sauvé A.	67	4	8.00
Lapierre J. A.	6	12	4.00	Godbout N.	67	3	6.00
Donais C.	6	4	8.00	Blais E.	67	2	4.00
Laporte O.	6	12	4.00	Godbout J.	67	2	4.00
Comtois J.	8	12	4.00	Demers O.	67	2	4.00
Laberge Z.	10	12	4.00	Blanchette H.	67	3	6.00
Fortier I.	10	12	10.00	Breton L. A.	67	2	4.00
Archambault J.	12	3	6.00	Joinville J.	72	2	4.00
Plante W.	20	3	6.00	Lanoix O.	72	4	8.00
Guilbert J.	20	3	4.00	Lefrançois A.	79	5	10.00
Verrault J.	21	1	4.00	Labarre J. P.	79	2	4.00
Ouellet A.	26	1	4.00	Robitaille L.	96	2	4.00
Allard J. L.	28	1	10.00	Maranda J. E.	96	4	8.00
Leboeuf H.	34	1	4.00	Robitaille J.	96	12	4.00
Lafleur J.	34	1	4.00	Duval A. D.	104	12	4.00
Houle E.	34	1	6.00	Rondeau J. E.	108	5	10.00
Valois J. M. A.	42	1	4.00	Bédard P. H.	108	12	4.00
Boileau O.	43	1	6.00	Vézina G.	112	12	4.00
Frigault L. D.	43	1	4.00	Lachapelle E.	112	5	10.00
Viau D.	50	1	4.00	Fortier W.	112	2	4.00
	53	1	4.00				

Noms	Nos Cl.	Mbrs.	\$	Noms	Nos	Mbrs.	\$
Valade A.	112	2	4.00	Trudel J.	168	2	4.00
Matton E.	116	2	4.00	Campeau C.	181	2	4.00
Morin D.	121	3	6.00	Hamel Geo.	203	2	4.00
Paradis J. A.	128	3	6.00	Gendron A.	206	2	4.00
D'Artois J. N.	132	3	6.00	Valois E.	212	2	4.00
Martel H.	132	4	8.00	Guertin J. J.	212	3	6.00
Lemay T.	133	2	4.00	Bonin L. fils	212	2	4.00
Fauteux A.	133	2	4.00	Parent F.	216	2	4.00
Ruffange J. G.	145	3	6.00	Tremblay F. X.	219	2	4.00
Leclair N.	149	2	4.00	Racicot M.	224	2	4.00
Lauzon H.	149	3	6.00	Michaud C. E.	225	3	6.00
Simard O.	150	2	4.00	Brunelle J. E.	232	2	4.00
St-Germain A.	158	2	4.00	DeChamplain J.	242	6	12.00
Faubert D.	158	2	4.00	Perrault C.	269	2	4.00
Hurteau O. P.	158	2	4.00	Cartier H.	287	2	4.00
Fontaine L. C.	163	6	12.00	Cartier C.	288	2	4.00
Senecal A. E.	163	2	4.00	Moquin I.	300	2	4.00
Lepage H.	164	3	6.00	Moquin A.	300	2	4.00
Caron Geo.	164	3	6.00				
Païement H.	164	2	4.00	Déry Jos, B. P.	103	2	4.00
St-Hilaire A.	167	2	4.00	Roy J. C.	103	10	20.00

254 membres ont présenté chacun un membre et ont droit à \$2.00.

La Langue Française

La langue française recule-t-elle comme on l'a dit? Cette partie si précieuse et si délicate de notre influence et de notre action au dehors est-elle en péril? Parle-t-on le français moins qu'on ne le parlait autrefois? Les proportions se sont-elles retournées contre nous? Si ce danger nous menace, quel remède y apporter? Si, au contraire, nous tenons bon sans rompre, comment faire pour accroître encore nos conquêtes?

Un livre que l'Alliance française vient de publier, répond d'une façon assez précise à ces diverses questions. Pour la première fois on a entrepris une statistique comparée du développement des langues européennes dans le monde. Les travaux réunis dans ce recueil ont été rédigés, pour la plupart, par des correspondants de l'Alliance qui habitent le pays même dont ils parlent.

Donnons, d'abord, les chiffres bruts. L'anglais est parlé par 110 millions d'hommes, le russe par 85 millions, l'allemand par 80 millions, le français par 58 millions, le japonais par 40 millions, l'italien par 34 millions, et le chinois — réservé pour la bonne bouche — par 360 millions de chinoisants.

Ces chiffres, comme on le voit, ne paraissent pas, au premier abord, des plus satisfaisants. Le français qui, dit-on, occupait autrefois, le premier rang, vient maintenant, très

loin après l'anglais, le russe et même après l'allemand. On insiste sur le recul et, pour un peu, on crierait à la décadence. Il faut s'entendre pourtant. La langue française a-t-elle jamais été la plus répandue de toutes? J'en doute, en vérité.

Une seule langue a pris un élan vraiment formidable: c'est l'anglais. Un grand peuple, commerçant, colonisateur, dominateur et souvent destructeur, a répandu son langage bref, net et commode dans le monde entier. Il envahit les terres nouvelles. Il déborde par delà les océans. C'est par comparaison avec les progrès de l'anglais que la langue française est dans un état d'infériorité évident.

Je crois, cependant, pouvoir citer ici, un mot qui m'a été dit par un souverain dont la curiosité nouvelle et éveillée respirait l'intelligence, le roi de Siam, Chulalongkorn, qui fut, comme on s'en souvient, il y a quelques années, l'hôte de Paris. «Tant que je n'ai pas eu passé le canal de Suez, observait-il, je croyais qu'il n'y avait qu'une seule langue européenne, l'anglais; mais, depuis que je voyage en Europe je serais porté à croire que l'on n'y parle qu'une seule langue, le français». Il y avait dans cette remarque obligeante, adressée à un Français, trop de bonne grâce pour l'accepter tout entière. Mais elle répond, cependant, à une réalité. Et, ici, encore, je trouve les statistiques en défaut.

GABRIEL HANOTAUX.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la
Législature de la Province de Québec en
1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tél. Bell 2255.

 MONTREAL, MAI 1908

ÇA ET LA

Qu'avez-vous fait pour le concours?

* * *

Il est temps, plus que jamais, de se mettre
à l'œuvre du recrutement

* * *

Grâce à l'Alliance Nationale, si la maladie
frappe le chef de famille, la femme et les en-
fants ont encore du pain.

* * *

Pendant que vous le pouvez, épargnez pour
le temps de la maladie, de la vieillesse et du
besoin, car le gain est passager et incertain,
mais la dépense continue.

* * *

Ne remettez jamais à demain ce que vous
pouvez faire aujourd'hui. Voyez pendant que
vous y pensez le candidat que vous avez l'in-
tention de proposer.

* * *

La forme d'assurance la plus avantageuse
et la plus économique c'est certainement l'as-
surance fraternelle obtenue dans une grande
et forte société de secours mutuels.

* * *

Surveillez toujours le sociétaire indiffé-
rent, enclin à se laisser suspendre et à aban-
donner la société. Il a une famille qui dépend
de lui et un bon mot placé à temps peut
l'empêcher de commettre une erreur irrépa-
rable vis-à-vis les siens.

SESSION DU CONSEIL GENERAL 1908

Le Bureau Exécutif, à sa dernière assem-
blée, a fixé l'ouverture de la prochaine Ses-
sion du Conseil Général, à Sherbrooke, le
lundi matin, 17 août prochain.

Les membres du Conseil Général et les
cercles ayant des projets d'amendements aux
statuts à soumettre à cette session, sont

priés de ne pas perdre de vue qu'ils sont tenus d'en déposer le texte entre les mains du Secrétaire Général, avant le dix-sept juin prochain, aux termes de l'article 369 des statuts.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle St-Marc, No 308.—Institué à Saint-Marc, comté de Partneuf, le 7 avril 1908, par M. Chs Duquette, I. C., et organisé par ce dernier. Officiers: Chapelain, Rév. J. E. Houde; Subs., J. E. Naud; Prés., Alban Poulin; V.-prés., Clovis Bédard; S. A., Laurent Perrault; S. F., Laurent Perrault; Trés., Laurent Perrault; Md. E., J. E. Voisard; Comm., Alcide Pérusse; Introd., Pierre Poulin.

Cercle St-Alexandre No 309.—Institué à St-Alexandre, comté d'Iberville, le 14 avril 1908, par G. H. Vaillancourt, R. P. P. G.; et organisé par ce dernier. Officiers: Chapelain, Rév. J. A. Archambault; Subs., Jos. Duteau; Prés., Jos. Ostiguy; V.-P., Adhémar Ste-Marie; S. A., T. J. Davignon; S. F., et Trés., A. P. Gosselin; Md. E., L. S. Poulin; Comm., Art. Labrecque; Introd., Joséphat Davignon.

NOUVEAUX BUREAUX DE PERCEPTION

B. P. Tremblay No 250.—Institué à Ste-Anne de Chicoutimi, le 10 mars 1908, par le Dr J. Giguère, et organisé par ce dernier. Comm. de S., MM. J. Brassard; prés., Frs. Dufour et Thomas Brassard; Percepteur, M. Phydime Gauthier; Md. E., M. L. A. E. Claveau.

B. P. North Hatley No 251.—Institué à North Hatley, comté de Stanstead, le 12 mars 1908, par G. H. Vaillancourt, et organisé par ce dernier. Comm. de S., MM. Eximer Faucher, prés.; Jos. Mercier et Wilf. Viens; Perc., M. Alfred B. Pelletier; Md. E., M. C. J. Edgard.

B. P. St-Sébastien No 252.—Institué à St-Sébastien, comté de Beauce, le 23 mars 1908, par M. C. Manseau, et organisé par M. J. L. Langlois. Comm. de S., MM. P. M. Meunier, prés.; F. X. Gosselin et Art. Blouin. Perc., M. Pierre Roy; Md. E., M. Nap. Doyon.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE DUFURNEL, No 305

Le 25 avril 1908, avait lieu dans le grand salon du Kent House, au Sault Montmorency, une charmante partie d'euchre organisée par le cercle Dufournel à l'occasion de l'inauguration officielle de ce groupe dont la fondation remonte au 8 février dernier. La soirée était sous la présidence de M. Charles Duquette, inspecteur en chef de l'Alliance Nationale. Au nombre des invités on remarquait MM. Fidèle Blouin, prés., et E. Vallières S. A. du Cercle St-Valler, No 20; MM. P. Boucher, prés., et F. X. Taillon, Sb. P. G. du cercle Limoilou, No 168, MM. le maire et les conseillers de la localité ainsi que plu-

sieurs autres notabilités. Tous les officiers du cercle MM. C. O. Corriveau, chapelain; S. Vézina, Sb. P. G.; A. Tardif, prés.; S. Huot, V. P.; Sam. Huot, S. A.; Jos. Trudel, S. F.; J. G. Larue, Md. E.; W. Trudel, C. O.; J. N. Mathieu, Int., assistaient à la fête en compagnie de la plupart des membres du cercle et de leurs dames.

A l'issue de la partie d'échec, 20 prix splendides ont été distribués par le président de la soirée et immédiatement après, on présenta à M. Duquette, une magnifique adresse et une jolie pipe en écume de mer, en témoignage de reconnaissance pour la bonne direction qu'il a donné au cercle. M. Duquette répondit avec éloquence. Après avoir remercié chaleureusement les organisateurs de cette fête inoubliable, il définit le rôle de la mutualité au point de vue social et patriotique, il démontre combien les Canadiens-Français ont le devoir d'encourager leurs institutions puis il termine en signalant le beau rôle que joue dans notre existence comme race, l'Alliance Nationale, cette puissante association qui marche de succès en succès.

Son discours fut interrompu par maintes reprises par les applaudissements enthousiastes de l'auditoire et il n'y a aucun doute que la parole chaude et vibrante de notre inspecteur portera des fruits chez nos confrères d'ailleurs animés d'un zèle et d'un dévouement admirables.

CONDOLEANCES

Les cercles et les bureaux de perceptions suivants ont voté les condoléances aux personnes ci-après mentionnées:

Cercle St-Sauveur No 128.—A M. Louis et Eugène Vézina, à l'occasion de la mort de leur père.

Cl. Jeanne d'Arc No 53.—A M. l'abbé Duhamel, P. S. S. et à M. le curé Charrier, P. S. S., de St-Jacques, à l'occasion du décès de M. l'abbé Chevrier, P. S. S.

Cl. Sacré-Coeur No 6.—A M. J. G. Mousseau, à l'occasion du décès de son enfant.

Cl. Crémazie No 171.—A MM. A. Grandmaison et Chs Lorrain, à l'occasion de la mort de leur enfant.—A M. E. Trudeau, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cl. Lafontaine No 206.—A la famille Narcisse Patenaude à l'occasion du décès de ce dernier. Au docteur J. W. Colletterie et à sa famille, à l'occasion de la mort de sa mère.

B. P. Plamondon No 240.—A la famille Ovide Gosselin, à l'occasion de la mort de ce dernier.

B. P. St-Charles Borromée No 143.—A M. J. S. Poulin, à l'occasion du décès de son épouse.

ACCUSES DE RECEPTION

A M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén., Alliance Nationale,
Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception d'un chèque au montant de mille piastres, étant le parfait paiement d'un certificat de dotation dont feu J. A. Teasdale, mon époux, était titulaire dans l'Alliance Nationale.

Veillez accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apporté au règlement final de ladite réclamation. Aussi, la faveur populaire ne peut qu'entourer une société aussi bien organisée.

Votre très obligée,

Mde J. A. TEASDALE

CERCLE REINTEGRE

Le cercle Bouchette, No 303, suspendu le premier avril dernier pour défaut de transmission en temps requis de ses rapports et remise de février, a été réintégré, le 21 avril 1908.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé les confrères dont les noms suivent ses substituts auprès de leur cercle respectif, savoir:

MM. Isaïe Beaudien, cl. Hébert, No 257; J. E. Naud, cl. St-Marc, No 308; Edm. Clément, cl. St-Joachim, No 92; Ls Lechasseur, cl. Garde Champlain, No 222; Christophe Dion, cl. St-Antoine de Padoue, No 254.

MEDECINS-EXAMINATEURS

Le choix des médecins ci-après nommés a été ratifié par le Bureau Exécutif:

MM. J. A. E. Bédard, B. P. St-Malo, No 148; L. A. E. Claveau, B. P. Tremblay, No 250; M. C. J. Edgar, B. P. North Hatley, No 251; M. Nap. Doyon, B. P. St-Sébastien, No 252.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Certif. de part.	DÉCÉDÉ		Médecin Examineur	
		Age	Cercle ou B.P.	Date		le	Age		Cause
736	Rev. G. P. Côté	54	St-Croix, No. 192	23-3-00	\$ 500	26-1-8	62	Sarcome du Sacrum	Eugène Larue
737	Joseph Lambert	38	St-Gabriel, No. 63	27 11-97	3000	6-2-8	47	Uremie	J. P. Lafontaine
738	J. Alp. Teasdale	36	Bourget, No 79	9-5-95	1000	19-2-8	49	Syncope de coeur	C. A. Daigle
739	Raoul Beaudien	29	Carlemagne, No. 73	28-6-4	10 0	28-2-8	33	Tubercu du larynx	E. E. Lauzon
740	Chs. E. Rocheleau	34	Chamilly, No 13	15-1-3	1000	11-3-8	34	Fièvre typhoïde	D. Longpré
74	Jos. E. Bouchard	22	B. P. Lacarrière, No 220	30-6-3	1000	22-8-8	27	Appendicite	B. M. Deschênes
743	Delphis Fourrier	18	Corral, No. 4	22-3-95	1000	11-3-8	31	Syndrome cardiaque	F. A. Valois
744	Honoré Desrosiers	22	N. D. Grayby, No. 116	26-6-00	1000	18-3-8	30	Tuberc. pulm.	Aug. Mathieu
		48	Laurais, No. 71	24-2-95	1000	29-2-8	61	Cancer	A. F. Fleury

Etat Financier

Au 31 Mars 1908

CAISSE DE DOTATION**RECETTES**

Balance au 29 Février 1908 . . .	\$765,953.94
Produit des contributions	18,193.46
Intérêts	196.01
	<u>\$784,343.41</u>

DEBOURSES

Par bénéficiaires et héritiers de feu :	
Joseph Garneau	\$ 500.00
J. B. Gamache	1,000.00
Emile Leblanc	1,000.00
François Laprise	166.65
J. Alphonse Teasdale	1,000.00
Geo. Pierre Côté	500.00
Joseph Dussault	500.00
" invalidité F. Dagenais	500.00
" remboursement contributions	2.55
" Caisse Générale, 5% des contributions	909.67
" balance au 31 Mars 1908	778,264.54
	<u>\$784,343.41</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES**RECETTES**

Balance au 29 Février 1908	24,833.10
Produit des contributions	1,340.31
Intérêts	6.00
Réserve	13.00
	<u>\$ 26,192.41</u>

DEBOURSES

Par Indemnités	628.20
" Réserves	19.00
" Caisse Générale	67.02
" balance au 31 Mars 1908	25,478.19
	<u>\$ 26,192.41</u>

CAISSE GENERALE**RECETTES**

A 5% des contributions	976.69
" Rétribution	670.00
" Revue	8.70
" Droits d'entrée	118.50
" Revision et mutation	19.50
" Fournitures	221.82
" Intérêts	2.40
" Assurance garantie, officiers Cercles et B. P.	2.40
" Dépôts re-prêts	55.00
" Divers	56.73
	<u>\$ 2,131.83</u>
" balance au 29 Février 1908	3,807.63
	<u>\$ 5,939.46</u>

DEBOURSES

Par organisation	410.76
" Fournitures	29.42
" Propagande	1,427.09
" Entretien du bureau :	
Eclairage	16.36
Assurance	8.00
Téléphone, télégraphe, poste et express	67.15
Mobilier	30.00
Papeterie, impressions	32.25
Salaires d'officiers et employés	817.26
Divers	26.54
" Inspection	557.07
" Frais investigation réclamation	19.82
" Revue	320.20
" Frais voyages d'officiers	21.25
" Remboursement dépôts re-prêts	10.00
" Divers	35.16
	<u>\$ 3,828.33</u>
" balance au 31 Mars 1908	2,111.13
	<u>\$ 5,939.46</u>

RESUME

Balance Caisse de Dotation	\$778,264.54
" " C. des Malades	25,478.19
" " Générale	2,111.13
" " d'Epargne	49,309.11
	<u>\$855,162.97</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques	32,537.90
Municipalités Scolaires	46,402.12
Municipalités	36,560.00
Prêts hypothécaires	700,161.60
Dépôt Gouvernement Nouveau Brunswick	10,000.00
En banques : Hochelaga, Provinciale et Nationale	30,616.08
Cercle	60.00
	<u>\$856,337.70</u>

Cercles, B. P. etc.—Surplus de re-mises non converties par les rapports mensuels, etc.	1,174.73
	<u>\$855,162.97</u>

Montréal, 31 Mars 1908.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.

A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,

J. A. MIGNAULT,

Auditeurs.

AVIS DIVERS AUX MEMBRES

VERSEMENTS PERIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1o Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DELAI DE GRACE

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

INDEMNITE DES RETARDATAIRES

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1,000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTEGRATION

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de sa suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

ABBREVIATIONS. — CL. signifie Cercle ; Sb. P.G., Substitut du P.G. ; S.A., Sec.-Archiviste ; S.F., Sec.-Financier ; Md. E., médecin examinateur.

No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal : Sb. P.G. F. X. Leduc, 601 St-Urbain ; Prés., Alex. Frud Homme ; Md. E. G. E. Larin, 233 St-Denis ; S. A., O. Bourdon, 301 Versailles ; S. F. G. E. Clapin 221 Seigneurs. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 h 30 p. m., sous-sol église St-Joseph.

No 2—CL. MONT-ROYAL, Montréal : S.A., E.A. Grisé, 246 Workman ; S. F. Herm. Monéte, 122 Duvernay Réunions, 1er et 3e vendredis, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 3—CL. BEAUHARNOIS : S. A., Jos. Fortier ; S. F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Vachon.

No 4—CL. DORVAL : S. A., Emery Quénel ; S. F., J. B. LeFebvre. Réunions, 1er et 3e mardis, 7.30 hrs p.m., Salle Tardif.

No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal : S. A., Edouard Barolet, 2336 St-Jacques ; S. F., J. A. Blanchard, 975 St-Jacques Réunions, 2e et 4e mardis, 8 hrs p. m., Salle Baby, 98 rue Fairford.

No 6—CL. SACRE-COEUR, Montréal : Chapelain, R. V. F. L. T. Adam, Chan. Hon. ; sb. P. G., J. Nap. Perrault, 857 Ontario Est ; Prés. J. Wilf. Michaud, 548, Plessis ; S. A., J. E. Beaudoin, 237 Visitation ; S. F. W. Dufrault, 784 Ontario Est. Md. E. J. A. Lapierre, 410 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m. Salle St-Vincent de Paul.

No 7—CL. STE-ANNE DE BELLEVUE : S. A. L. J. B. Boisseau ; S. F. et T., M. C. Beznar. Réunions, 3e mercredi, 7 p.m. salle J. S. Vallée.

No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal : S. A., Théo. Bédard, 1138 St-André ; S. F., J. A. Mirreault, 1008 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8h. p.m., salle Dionne, 734 Ste-Catherine Est.

No 9—CL. ST-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier : S. A., Alder c Boileau ; S. F. et T., A. Z. Libersan. Réunions, dernier mercredi, 7 h. p.m., chez e nota re Libersan.

No 10—CL. ST-CHARLES, Montréal : Chapelain, R. V. A. C. Robillard Sb. P.G., Isid. Fortier, 146 Centre ; Prés., F. X. A. Fortin, 222 Centre ; Md. E., E. G. Dagenais, 357 Centre ; S. A., N. Belhais, 411b Centre ; S. F., S. Laprade, 397 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Quinault, coin Centre et Charlevoix.

No 11—CL. NOTRE-DAME, Montréal : S. A. S. F. et T., Dr G. E. Cartier, 304 Carré Chabollis. Réunions, 4e mardi, 8 heures p.m., 190 rue St-Maurice.

No 12—CL. ST-HENRI, Montréal : S. A., J. E. Ferras, 1838 Notre-Dame O ; S. F., P. G. Poirier, 46 Ave Laporte. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., Salle Union St-Joseph St-Henri, 1832 Notre-Dame O.

No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal : S. A., M. D. Raoul Larre se, 187 St-Hubert ; S. F. J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, dernier samedi, 9 h. p.m., au No 30 St-Jacques.

No 14—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne : S. A., A. Desrochers ; S. F., P. P. Vannier. Réunions, 4e jeudi, 8h. p.m., salle Trudel.

No 15—CL. ST-MEDARD, Cobeco-Station : S. A., H. R. Smith ; S. F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet 3 30 hrs p.m.

No 16—CL. ST-VALIER, Québec : S. A., L. J. B. Lépins, 59 rue Hermine ; S. F. et Trés., Emédo Vallières, 412 St-François Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Moisan.

No 17—CL. ST STANISLAS, Co. Beauharnois : S. A., Art. Brault ; S. F. et T., P. Laplante. Réunions, dernier vendredi, à 7.30 P. M., salle Laplante.

No 18—CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot : S. A., W. Pilon S. F., J. Daoust. Réunions, 3e dimanche, 2 1/2 h. p.m., bureau du curé.

No 19—CL. LAROCQUE, Sherbrooke : S. A., J. B. Duchesneau ; S. F., E. P. Réard. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs p.m., éd. Soc Murray, rue King.

No 20—CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE : Chapelain, M. l'abbé Ferrault ; Sb. P. G., J. Charbonneau ; Prés., J. A. Limoges ; S. A., A. Frigault S. F. et T., Jos. Gauthier ; Md. E., E. L'African. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p.m., Salle des Artisans

No 96—CL. ST-MARTIN Co. Laval: S.A., C.A. Descazy, M. V. Bordé-Pionette; S.F., J. L. Allard. Réunions, dernier sau edl.

No 97—CL. ROCHELAGA, Montréal: S.A., A. Roy, 28 Darling; S.F., W. Desjardins, 16 Déodat. Réunions, 2e et 4e mercredi, 8 hrs p.m., 1813 Notre-Dame Est.

No 98—CL. MONTCALEM, St-Jacques L'Archien: S.A. et T. M. Aranger, N.P.: S.F., Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche, h. p.m., à la salle publique.

No 99—CL. SALABERRY, Valleyfield: S.A., M. Chatelet; S.F., Léopold Laplante. Réunions, 1er et 3e dimanche, salle Monette, rue Ste Océlle, à 1 heure

No 100—CL. ST-PAUL, ville St Paul: S.A., N. Domtious S.F. et T. Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8.30 hrs p.m. salle Daoust.

No 101—CL. CONTRECOEUR: S.A. et Md E., Dr G. Marcotte; S.F., Ed. Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield, 7. p.m.

No 102—CL. ST-VINCENT, Montréal: S.A., J. E. Lachapelle 1858 Ste-Catherine Est. S.F., J. H. Paquette, 224 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle Lavrière, 5 Oufresne

No 103—CL. ST-LOUIS, Montréal: S.A., G. A. Mallouf, 909 Demontigny Est.; S.F., Jos. de Vandreuil, 697 Berr. Réunions, 1er et 3e mercredi, 8 hrs p.m., Salle Brault, 571 rue Berr

No 104—CL. RIGAUD: S.A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p.m.

No 105—CL. SAGARD, Sault-au-Récollet: S.A., Avila Prévost; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Prévost, à 8 hrs p.m.

No 106—CL. JACQUES-CARTIER, Leclerc: S.A., J. S. A. Ashby; S.F., Alb. St-Denis. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m., salle Union St-Joseph

No 107—CL. ST-GUILLEME, Co. Yamaaka: S.A., P. B. Spivack; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche 8 hrs p.m., salle Feltique.

No 108—CL. ST-JEAN CHRYSTOSTOME: S.A., J. E. Dérome. S.F. et Md E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m. salle du Conseil

No 109—CL. STE-JUSTINE: S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., chez M. Détre Lauson.

No 110—CL. SOULANGES, Les Oubres: S.A., A. Roch Lepron, Cascades Pointe; S.F., O. Laboursadière. Réunions, dernier vendredi, salle Jos. Montpetit, 8 hrs p.m.

No 111—CL. MAISONNEUVE, Montréal: S.A., L. F. Fortin. 1313 St-André; S.F., P. Lesage, 1173 St-Hubert Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle Eiffel, 8.15 p.m., coin Amherst et de Monze 7.

No 112—CL. NOTRE-DAME DE HUYS: S.A., Hor. Pitré, 4 Britania; S.F. et T., Henri Bélanger, rue Principale. Réunions, salle LaRoche, rue au Lac, 3e et 4e vendredis, 8 h. p.m.

No 113—CL. ST-FRS-XAVIER, L'Épiphanie: S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Dufort, N.P. Réunions, dernier mercredi chez le notaire Dufort.

No 114—CL. LAPRAIRIE: S.A., Alphonse Deranceau; S.F., J. B. Hébert. Réunions, 4e lundi, chez Dam. Gravel.

No 115—CL. ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe, Qué., S.A. B. L'Homme; S.F., L. A. Breton. Réunions: 1er et 3e mardis 197, Cascades.

No 116—CL. ST-GEORGES, Maisonneuve; S.A., Michel Couture, 475 Orliens; S.F., Amédée Beaupré, 75 Bourdonnière. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p.m., 181 Léonard.

No 117—CL. ST-BARTHELEMI, Co. Berthier: Chapelaïn, Rév Régis Bonin; S.F., G. Jos. Lafontaine; S.F., Ars Barrette, Md E., F. Landry; S.A., Jos. Jovinville; S.F., Ch. L'Heureux. Réunions, 2e lundi, 8 hrs p.m.

No 118—CL. CHARLEMAGNE, Ville St-Louis; S.F., P. G. J. P. Lamarca, N. F., 1047 St-Hubert; Prés., J. B. Marceau, 7. 736 Men aux; S.A., Léon DeFoy, 490 av. Mt Royal, S.F. et T., L. N. Cadieux de Courville, 96 Founau; Md E., sm. E. Lanson. 411 Av. Mt-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis, 9 Fontis. 8 hrpm

No 119—CL. BOURGET, Montréal: Chapelaïn, Rév. M. Demers, curé; S.F., J. C. Lamothe, 493a st Hubert; Prés., J. P. Labarre, 333 Fullum; Md E., Ad. Cousin, 218 Maisonneuve; S.A., J. B. Desjardins, 177 Beaudry; S.F., Wilf. Piché, 145, Fanguet et, Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Dionne, 785 Est Ste-Ursuline, 8 hrs p.m.

No 120—CL. PIERREVILLE; S.A., V. L. Shoover; S.F., E. Shoover. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Shoover.

No 121—CL. ST-CASIMIR, Co. Porvanc: S.A., L. A. Lacroix S.F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e lundis, 7.30 hrs. p.m. salle Frenette.

No 122—CL. ST-JOACHIM, Louisville: S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., Art Desjardins. Réunions, 15 et dernier du mois, édifice Bélair, 8.30 hrs p.m.

No 94—CL. NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec: S.A., L. E. Labrecque, 11 carré Notre-Dame; S.F. et T., J. A. Gauvin, 300 Richelieu. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., 11 carré Notre-Dame.

No 95—CL. STE-MARIE DE LA BEAUVE: S.A. F. Pepin; S.F., A. Lemieux. Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle publique.

No 100—CL. ST-FRANCOIS D'ASSISE, Beauveville: S.A., E. O. Lemieux; S.F., et T., God. Lachance. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Lachance.

No 101—CL. DE LA BEAUVE, St-Georges, Co. Beauve: S.A., P. Paquet; S.F., Joseph Gagné. Réunions dernier dimanche, chez M. Léger Lemelin 1.30 hr p.m.

No 103—CL. ST-BERNARD, Sorel; S.A. et S.F., A. P. Vanasse. Réunions 4e dimanche, salle Vanasse.

No 108—CL. CHAMPLAIN, Québec: Chapelaïn, Rév J. E. P. hot; S.F., P. G. Md E., F. H. Bédard, 456 St-Jean; Prés., Jos. Rondeau, 418 St-Jean; S.A., J. N. Gingras, 29 Berthier; S.F., J. E. Rondeau, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m. salle Mon real St D Albanion.

No 113—CL. DELORMIERE: S.A., Emile Guyon, Tétracôté-Ville, 4.F., Wilfrid Fortin, 34 tannier; Réunions 2e 4. onds à 4 hrs p.m., salle Beaudry, 268 rue Déodat

No 114—CL. ST-ETIENNE, Montréal: S.A., Aug Ge (n, 22 4) Av. n. r, V. ville; S.F. et Md E., J. ... 4232

No 115—CL. NOTRE-DAME DE GRANBY; S.A. Clarence Fortin; S.F., P. A. Feilster. Réunions dernier mardi, 7 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste

No 117—CL. ST-AUGUSTE, Montréal: S.A., J. A. Delorme, 154 Agnès; S.F. La Desrochers 254 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e mardis, 8813 Notre-Dame, 8 hrs p.m.

No 118—CL. GAENNAU, Montréal: S.A., J. P. Vincent, 301 Chamham; S.F., Jos. Labelle, 59 Vinet. Réunions, 3e mercredi, salle Duvernay, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 119—CL. ST-TITE: Chapelaïn et S.F., G. M. le curé J. B. Grenier; S.A. et S.F., J. P. Jacob; Md E., L. N. E. Lacourtière. Réunions, 2e dimanche, 8 hrs p.m., salle Ledne.

No 123—CL. DUVERNAY, Montréal: Chapelaïn et S.F., G., Rév. M. Beaudoin; Prés., J. A. Laurrelle, 229 Duvernay; S.A., Joseph Régnard, 174 Duvernay; S.F., O. Lagnan, 177 Duvernay; Md E., Henri Campsen, 1397 Notre-Dame Ouest. Réunions 4e jeudi, à la salle Duvernay, 45 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 124—CL. TRÉFUVIEN, Trois-Rivières: S.A., L. G. Jourdain, Bureau de Poste; S.F., A. Lebrun, 23 Bonaventure. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs, 188 Notre-Dame.

No 125—CL. STE-GENEVIÈVE DE BATHASCAN: Chapelaïn, Rév. M. Bellemare; S.F., G. Donat Barbeau; S.F., L. H. Bé langer; S.A., L. M. J. Thibault; S.F., et T., O. Duval; Md E., F. X. Baril. Réunions, dernier dimanche, après la messe.

No 126—CL. ST-EDOUARD, Montréal: S.A., J. A. H. Robe nier, 736 Huntly; S.F., J. B. Beaudry, 3010 st-Hubert; Réunions, 2e et 4e mardi, salle St-Edouard, 565 Beaubien, 8 hrs p.m.

No 127—CL. ULLES, Montréal: Chapelaïn, Rév. W. Hébert, F.S.S.; S.F., G. Armand Grenier, 97 St-Jacques; Prés., Jos. Charrier, 123 St-Denis; S.A., O. Lapalche, 813 St-Hubert; S.F., J. A. Chouinard, 97 Dorchester Est; Md E., A. A. Gagnier, 266 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, Monuments National, 5 heures p.m.

No 128—CL. ST-BENOIT, Montréal: S.A., J. M. E. Larohière, 35 Boucher; S.F., J. Arm. Reynault, 182 St-Christophe. Réunions, 1e et 3e vendredis, salle St-Louis, 208 E. Cassin, 8 hrs p.m.

No 140—CL. CHIOUOTIMI: S.A., D. V. Morrier; S.F., Alf Morrier. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 8 hrs p.m.

No 141—CL. STE-MARIE, Montréal: S.A., Av. Bourbonnière, 204 St-Jacques; S.F., Jos. Marois, 293 Plessis. Réunions, 2e et 4e vendredis, salle Cassin, 243 Maisonneuve. 8 hrs p.m.

No 142—CL. CHRYSTIER, Montréal: S.A., J. A. ences, 71 Lévis; S. F. et Trea. Guy 325 Workman. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p.m., salle Quintan, rue Américain, 8 hrs p.m.

No 149—CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal: Chapelaïn; Rév. M. Auclair, curé; S.F., G. Albert Dupéaie, 4514 Trollet; Prés., Nod Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., E. A. Desrochers, 119 Boyer S.F., L. J. Forget, 1145 Boulevard St-Laurent; Md E., F. Barthele, 397 Drolet. Réunions, 2e et 4e vendredis, 77 Sanguinet, 8 hrs p.m.

No 150—CL. LAHTIGUE, Longue-Pointe: S.F., G. Bazinet; Prés., Jos. Vinet; S.A., O. E. Leons; S.F. et T., F. Z. Guy; Md E., J. P. Deschabatois. Réunions, dernier dimanche, 4 hr p.m., salle Guy, Beauvillage.

No 153—CL. LECLERO, Woonsocket, R. I.: Chapelaïn, Rév. Nap. Leclerc; S.F., G. Ad. Archambault, 6 Longley, Bid. Prés., J. O. Maranda, M.D., 866 Elm; S.A., S. V. James Fontaine, 19 Gaultin Av.; S.F., J. B. A. Savard, 378 Park Place Md. J. H. Boucher 54 av. Hamlet Réunions, 1er et 3e dimanche 3 hrs p.m. salle de la Cour Fidelity, 143 Main St.

No 160—CL. VERDUN: S.A., J. A. A. Leclair, 129 de l'Église 4.F., Edgar St-Onge, 17 de l'Église. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Caron, 2 Mullarkey 8 hrs p.m.

No 103—CL. STE-SCHOLASTIQUE, S.A., Paul Em. Rochon: S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Marché, 8 hrs p.m.

No 103—CL. DOLLARD, Montréal: S. A., A. E. Sénéchal, 73 Shearer; S.F., L. C. Fontaine, 503 Hibernia. Réunions, 1er et 3e mardi, 8 hrs p.m., salle Unity, 500 Wellington.

No 105—CL. ST-PAUL DE GRAND-MÈRE, Grand-Mère: S.A., Ar h. Tremblay; S.F., T. G. Roy. Réunions, 2e et 4e vendredis, salle Leclerc, à 7½ hrs p.m.

No 106—CL. LACHESNAYE, Fraserville: S.A., J. Y. Pomet; S.F., Alfred Desjardins, Rivière du Loup. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 170—CL. LEON XIII, Montréal: S. A., J. E. Beaulieu, 856a Montcalm; S.F., O. Pepin, 553 Coloniale. Réunions, 2e et 4e vendredis, 88 St-Denis, 8 h. p.m.

No 171—CL. OBERMAZIE, Ville St-Louis: Chaplain, Rév. G. M. Lepailleur, Père curé, Chan. Hon., V.F.; S.F., A.L. Dumas, 833 Bd St-Joseph; Prés., Nap. Royal, 73 Casgrain; S.A., Océ. Désautels, N. P., 1796 St-Laurent; S. F., Alex. Drouin, 82 de Gaspé; Md. E., K. Pelletier, 1820 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mardi, Édifice Bq. des Marchands, entre Laurier et St-Laurent, 8 hrs p.m.

No 173—CL. FRONTENAC, Montréal: S. A., Ans. Drouin 120 Ste-Elisabeth du P.; S.F., J. G. Lacourse, 319 Amherst. Réunions 2e et 4e lundis, salle Eiffel, entre Amherst et Demontigny.

No 175—CL. CONTANT, Montréal: Prés., Alc. Dalpé, 470 St-André; S. A. Edr. Durette, 53 Parc LaFontaine, S. F. Ern. Laquerre, 432 Lagacheville Est; Md. E., J. E. Bastien, 88 Visitation, Tél. Bell, Est 2424. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, entre Amherst et Demontigny, 8 hrs p.m.

No 174—CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Chaplain, Rév. A. J. Fréfontaine; S.F.P.G., Onés. Tremblay, 154 Quercy, Outremont Jct.; Prés., Diem. Juteau, 1019 Clark; G. A., S.F. et Trés., H. Paradis, 1273 St-Dominique; Md. E., J. G. Dugas, 2850 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e vendredis, 8 hrs p.m., salle Club Marché, 89 Beaubien.

No 177—CL. PAPINEAU, Montréal: S.A., R. Huberdeau, 1347 Ste-Catherine Est; S.F., J. A. Vavreau, 15 Dufresne. Réunions 2me vendredi, salle Larivière, 5 Dufresne, 8 hrs p.m.

No 179—CL. ST-CAMILLE, Co. Veille: S.A. et S.F., Anatole Beaubien. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 8 00 hrs p.m.

No 180—CL. ST-PHILMON, Stoke Centre: S.A., F. K. D. Tremblay; S.F. et Trés., A. Dupin; Md. E., F. J. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.

No 181—CERCLE STE-CECILE Co. Compton: S.F.P.G., Rév. N. E. Gaulin; Prés., Jos. Roy; S.A., S.F. et Trés., J. G. Beaudoin; Md. E., P. Vandandange. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. G. Beaudoin, à 1 heure p.m.

No 183—CL. RACINE, Weedon: S.A., S.F. et Md. E., J. P. C. Lemaux. Réunions, 2e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 8 hrs p.m.

No 183—CL. ST-PROSPER: S.A. S.F. et Md. E., F. X. Massotette. Réunions, 2e mercredi, 7½ hrs p.m., salle Publique.

No 186—CL. ST-ALPHONSE, Theford Mines: S. A., C. Vallanocourt; S. F., et T. Jos. Dugal. Réunions, dernier jeudi, salle Ferron, 7 hrs p.m.

No 187—CL. ST-APOLLINAIRE: S.A., Emile Rousseau S.F. et T. Benj. Demers. Réunions, dernier samedi, au couvent, à 7 hrs p.m.

No 188—CL. LE GARDEUR, St-Antoine de Lotbinière: S.A., Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère, 7 hrs p.m.

No 189—CL. ST-DÉSIRÉ, Black Lake: S.A., David Champagne; S.F., J. E. Ouellette. Réunions, 2e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 hr p.m.

No 190—CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Hallifax: S.A., S. F. et T., Alfred Roberge. Réunions, le 23 du mois, salle Ferron, 8 hrs p.m.

No 194—CL. ST-BERNARDIN, Waterloo: S.A., M. Bourgeois; S.F., Léon Racicot. Réunions, 2e dimanche, h. p. m. salle de la Fabrique.

No 195—CL. DUMOULIN, Yamachiche: S. A. et S.F., A. J. Desoutaux. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., salle Desoutaux.

No 197—CL. LA SALLE, Montréal: S.A., H. Emile Dugnette, 76 St-Ferdinand; S.F., J. O. Duquette, 117 St-Augustin. Réunions, 1e et 3e mardi, 8 heures p. m., salle de l'Union St-Joseph, 1882 Notre-Dame Ouest.

No 199—CL. ST-BASILE, Co Portneuf: S. A., J. L. Hardy S. F., Jos. Genest. Réunions, dernier lundi, 7.30 hrs p.m.

No 200—CL. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner: S.A., Théodore Goyette; S.F. et T., J. E. Morin. Réunions, 2e dimanche après une messe.

No 204—CL. PIE X, West Shefford: S.A. et S.F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier jeudi du mois, à la salle Elm Grove Hall, 8 hrs p.m.

No 208—CL. LAPONTAINE, Montréal: S.F.P.G., Théop. July, 264 Chateaugay; Prés., J. E. Beaulieu, 276 St-Charles; S.A., P. Dulude, 739 Charlevoix; S. F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md. E., J. W. Collette, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Picard, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.

No 207—CL. ST-DENIS, Co St-Hyacinthe: S.A., J. O. Vézina; S.F., L. E. Charbon. Réunions, 2e dimanche, 8 hrs p.m., chez le Secrétaire Financier.

No 208—CL. ST-OURS, Co Richelieu: S.A., R. H. Duhamel, N. P., St-Roch; S.F., T. et Md. E., J. H. A. Larose. Réunions, 2e dimanche, après une messe, bureau des notaires Duhamel & Richelieu.

No 209—CL. COURELLES, Co Beauport: S.A., Uld. Allard; S.F. et T. Nap. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 8 h p.m.

No 210—CL. CERCLE ST-VITAL, Lambton: S.A., Valm. Deveau; S.F., Elzéar Deveau. Réunions, 3ème dimanche, à la salle publique.

No 212—CL. CADIEUX, St-Joseph de Sorel: S. A., G. A. Lévesque; S.F., et Md. E., J. J. Guérin. Réunions, 2e dimanche, à 3 hrs p.m. salle Filatrault.

No 213—CL. ST-ROCH, Co L'Assomption: S.A. et S.F., Arcade Lebeau; Md E., J. A. Labèche. Réunions, dernier dimanche, 3.30 hrs p.m., chez le secrétaire.

No 214—CL. LA VALLEE, Causapocal: S.F. et S.A., A. J. Rioux. Réunions, dernier dimanche, 2.30 hrs p.m., salle Bourbonard.

No 215—CL. ST-PACOME, Kamouraski: S.A., L. M. Lebrun; S.F., et Md. E., T. W. Michaud. Réunions, dernier dimanche, salle Publique, après vêpres.

No 217—CL. STE-PRAIXÈDE, Bromptonville: S.A., J. O. Desmarais; S.F., Jules Dumont. Réunions, dernier dimanche, 1.30 p.m., sous-basement de l'église.

No 219—CL. GRAVEL, L'Anvers: S.A., Jos. Goron; S.F., J. Cl. St-Amant. Réunions, 2e jeudi, 7.30 hrs, bureau du notaire St-Amant.

No 221—CL. ST-MALACHIE, Ormstown: S. A., L. A. Rousseau, N. P.; S. F. J. E. Daoust. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 11 30 h. a.m.

No 223—CL. GARDE CHAMPLAIN, Québec: S.A., J. O. Bélanger 246 Rue Richelieu; S.F., Jos. Moffet, 127 Desroches. Réunions, 4e lundi, 8 p.m., salle Brunet, rue St-Joseph.

No 224—CL. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire: S. A., Art. Laprise; S.F. et T., M. L. Rousseau. Réunions, 2e dimanche, 7.30 hrs p.m., à l'école catholique du village.

No 226—CL. ST-THÉOPHILE DU LAC, Lac à la Tortue: S.A., Donat Bellefleur; S.F. et Md. E., J. E. Collin. Réunions troisième vendredi, 8 hrs p.m., chez M. le curé Moulay.

No 227—CL. VIGER, Montréal: S. A., Alb. Desroches, 49 Ste-Marie; S.F., et Md. E., H. A. Quintal, M.D., 1331 Ste Catherine Est. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, les 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m.

No 228—CL. DUFRESNE, Sherbrooke-Est: S. A., Wilf. Légaré; S.F., McGeeg. Réunions: 3e mercredi, salle Murray, rue King, à 7.30 hrs p.m.

No 229—CL. FABRE, Delorimier: S.A., A. C. Miller, 1129, ave Delorimier; S.F., et Trés., J. N. T. Laferrière, 1106 St-Jacob; Md. E., Alf. Paris, 1108 Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudi, salle Delorimier, 1129 ave Mont-Royal Est, 8 hrs p.m.

No 231—CL. LAVIOLETTE, Capetou: S.A., J. E. Mayrand; S.F. et T., Rév J. C. McGeeg, Capetou Mine. Réunions, 2e samedi à l'école paroissiale.

No 233—CL. D'YOUVILLE, Sherbrooke: S. A., G. H. Vallanocourt; S.F. et T., E. O. Gaden. Réunions, 2e dimanche, 1.30 h. p.m., Block Murray.

No 235—CL. ROBERVAL, Asbestos: S.A., J. O. A. Deslauré; S.F., Gédéon Boisvert. Réunions, après la grand-messe, salle Brunneau.

No 236—CL. DE BEAUJEU, Wotton: S.A., J. T. A. Gravel M.D.; S.F., David Cormier. Réunions, 2e dimanche à midi, salle publique du village.

No 240—CL. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles: S.A., O. Gervais; S.F., Art. Senech. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m., chez M. O. Gervais.

No 242—CL. RESTIGOUCHE, N.B. S.A., Aurèle Lacasse; S. F., J. T. Vautour. Réunions, 1er dimanche 1.30 hr. à la salle St-Onge.

No 244—CL. ST-PHILIPPE, Windsor Mills: S.A., Frédéric Leclerc; S.F., Joseph Fournier. Réunions, 2e dimanche, 1 h. p.m., sous-basement de la Sacristie.

No 246—CL. ST-THOMAS, Compton: S. A., L. C. Drolet; S.F., D. Lazure; Réunions: 3ème vendredi, 8 hrs p.m., salle de M. Omer Poulin.

No 247—CL. STE-EULALIE, Co Nicolet: S.A., P. DeNeri Richard; S.F. et T. et Md. E., J. H. Lamerville. Réunions, 3e samedi, à 7.30 p.m., chez M. Jos. Bergeron.

No 248—CL. CERCLE ST-EDMOND, Coatook: S.A., Léon Trudeau; S.F., Félix L. Lajoie. Réunions, 2ème dimanche, 8 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 249—CERCLE ST-RAPHAËL: S.A. et S.F., Jules Tanguy. Réunions, 2e dimanche, au bureau du Dr Belleau, à 8 hrs p.m.

No 250—CERCLE RICHMOND, Co de Richmond: Chaplain, Rév. F. Quin; S.F.P.G., Ernest Poulin; Prés., A. J. Béland; S.A. et S.F., J. B. U. Bernard; Md. E., John Hayes. Réunions, 2e dimanche, 1 heure p.m., salle du collège.

L'ALLIANCE NATIONALE

No 351—CL. DE LA PELTRIE, Rock Island : S. A., C. A. Lafrance; S. F., Geo Boisvert. Réunions, 1er dimanche, 7 hrs p.m. Salle St-Joseph.

No 352—CL. ST-ANTOINE DE PADOUÉ, Scottstown. S.A., Donald St Jean. S.F. et T. Alf. Leblanc. Réunion 3e dimanche, hrs p.m., chez M. Allard.

No 353—M. DUPLÉSSIS—La Patrie. S. A., Taux Hallé. S.F. et T., Mag. Bourret; Réunion: 3e lundi, 7 hrs p.m., salle magasin Bourret.

No 354—CERCLE TURGEON, St-Philémon, Co. de Belleschasse; St-P.G., Hon. Adolphe Turgeon, 71 d'Auteuil, Québec; Prés., Émile Lévesque; S.A., L. J. Turgeon; S.F. et T., Z. Barbary; M.G.E., L. Blais, à Armagh. Réunions, 4e dimanche, à 3 hrs p.m., chez L. J. Turgeon.

No 355—CERCLE MONT CARMEL, St-Malo d'Anackland; S.A., Eusèbe Madore; S.F. et T., L. P. Brault. Réunions, 3ème dimanche, après l'office divin, salle des Forestiers Catholiques.

No 356—CERCLE ST-VENANT, Paquetville; S.A., S.F. et T., L. G. Garon. Réunions, 4ème samedi, 7 hrs p.m., salle des Forestiers Catholiques.

No 357—CERCLE ARTHABASKA, Arthabaska; S.A., A. A. Ficher; S.F. et T., F. X. Lemieux. Réunions, 5ème vendredi 7 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 358—CERCLE STE-CLOTILDE, Ste-Clotilde d'Horton; S.A., Wilfrid Bergeron; S.F. et T., Omer Lecompte. Réunions, 5ème dimanche, 1.30 p.m., chez M. Art. Aucoin.

No 359—CERCLE RIVIERE-A-PIERRE, Rivière-à-Pierre; S.A., S.F. et T., Wilfrid Voyer. Réunions, dernier samedi, 8 h. p.m., salle Cauchon.

No 360—CERCLE ROYAL, Ville St-Louis; S.A., Jos. Néri; S.F. et T., W. L. P. Caré, 193 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Banque des Marchands.

No 361—CERCLE COLOMB, Rorton Falls; S.A., Norman Beauchemin; S.F. et T., Rémi Tétrault. Réunions, 5ème lundi, 7.30 p. m., salle des Chevaliers de Colomb.

No 362—CL. ST-CAJETAN, Manouville, Co. Brome; S.A., S.F. et T. Pierre Duchesneau. Réunions, 2e dimanche, à 11 hrs a.m., école du village.

No 363—CERCLE LACADIE, Co. St-Jean; S.A., Victor Arsau; S.F., Alc. Deland. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle de la Fabrique.

No 364—CL. NAPOLEON, Charlemagne, Co. l'Assomption; S.A., S.F. et T., Frédéric Bédard. Réunions, 4e dimanche, à 7 hrs p.m., salle des Artisans.

No 365—CL. ST-CYRILLE, Co. Drummond; S.A. et S.F., J. F. Paré. Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Paré.

No 366—CL. POINTE-CLAIRE, Co. Jacques-Cartier; S.A. S.F. et T. de J. P. Legault. Réunions 4e mardi, 7.30 a.m., salle de l'Hôtel de Ville.

No 367—H. BOUSSUET, Knowlton, Co. Brome; S.A., L. A. Giroux; S.F. et T., L. L. Ledoux. Réunions, 3e mardi, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 368—CL. ST-PRIME, Co. du Lac St-Jean; S.A. S.F. et T., Alf. Vézina. Réunions, dernier lundi de mois, à 7 hrs p.m., salle M. rancy.

No 369—CL. ST-FELICIEEN, Co. du Lac St-Jean; S.A., S.F. et T., P. N. Tremblay. Réunion, dernier lundi, à 7 hrs p.m., à l'école du village.

No 370—CL. GRATAN, Pawtucket, R. I.; S.A., Arthur Allis, 5 Mtz; S.F. et T., N. L. Bouliet, 925 Main St. Réunions, 3e dimanche du mois, 2 hrs. p. m., salle St-Jean-Baptiste.

No 371—CL. ST-WILBROD, Hébertville Station, Lac St-Jean, S.A., Nap Hu ton; S.F., Jos. Angers. Réunions, 3e dimanche du mois, à 1 hr. p. m., club St-Jean-Baptiste.

No 372—CL. MONTAGNAIS, Roberval, Lac St-Jean; S. A., J. E. Boily; S.F. et T., Adj. Bouchard. Réunions, 2e et 4e vendredi du mois à 8 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 373—CL. ST-GEDEON, St-Gédéon, Lac St-Jean; S.A., S.F. et T., Thomas Lavoie. Réunions, dernier dimanche du mois à 7 hrs p.m., salle publique.

No 374—CL. METABETCHOUAN, St-Jérôme, Lac St-Jean; S.A., F. J. Be Lafrance; S.F. et T., F. Plourds. Réunions, dernier dimanche du mois, à 1 hrs. p. m., Salle Plourds.

No 375—CERCLE CHAPLEAU, La Belle, Co. de Labelle, S.A., W. Moraville, S.F. et T., H. W. Légaré. Réunions, dernier dimanche du mois à 7 hrs. p. m., salle du Club Artistique.

No 376—CERCLE STE-AGATHE, Co. de Terrebonne; S.A. D. Côté, S. F. et T., Avila Bulard. Réunions, dernier dimanche du mois, à 3 hrs p. m., salle Forget.

No 377—CERCLE TETREAU-TVILLE, Comté d'Hoche laiga; S.A., Ephrem B-noit; S.F. et T., Md. E., Geo. Levesque. Réunions, 2e et 4e vendredis, à 8 hrs p.m., chez M. A. Giroux.

No 378—CERCLE LAROCHE, St-Bruno, Lac St-Jean; S.A., Edgard Bouchard; S.F. et T., Philippe Simard. Réunions, dernier samedi du mois à 7.30 hrs p.m., salle publique.

No 379—CERCLE LAURIER, Montreal, S. P. G. Donald Morrison, 24 Ste-Catherine Est; Prés., G. A. Lafontaine, 236 St-Denis; S.A., Emilie Gory, 286 Ste Catherine Est; S.F. et T. Léclair, 55 St-Laurent; Md. Ex., L. P. Dorval, 867 St-Denis. Réunions, 1er mardi, 8 Craig Est, à 8 hrs. p.m.

No 380—CL. STE-ADELE, comté de Terrebonne; S.A. A. Lachabre; S.F. et T., Ed. L. Agrès; Réunion, 4e vendredi, 7.30 p.m., Salle E. Longpré.

No 381—CL. OKA, comté des Deux-Montagnes; S.A. Adolphe Chéné; S.F., T. et Md.-Ex. J. W. Oulmet. Réunions, 3e dimanche, 3 p.m. Salle du Collège.

No 303—CERCLE BOUCHETTE, Lac St-Jean; S.A., J. E. Morin; S.F. et T., Eugène Jalbert. Réunions, dernier dimanche, à 4 h. p. m., salle Turner.

No 305—CERCLE DUFURNEL, L'Ange Gardien, Co. Montmorency; S.A., Sam Huot; S.F. et T. Jos. Trudel, Montmorency Est. Réunions, 2e et 4e samedi, 7 hrs p.m., chez M. Wil. Trudel.

No 306—CERCLE ST-ALEXIS, Co. Chicoutimi; S.A., S.F. et T., Harry Tremblay. Réunions, dernier vendredi, à 7½ hrs p.m., à la salle Paqé.

No 37—CERCLE BAGOTVILLE, Co. Chicoutimi; S.A., Victor Côté; S.F. et T., L. J. Lévesque, Réunions, 2e lundi, à 7½ hrs p.m., à la salle Simard.

No 309—CL. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville; S.A., Théo J. Davignon; S.F. et T., Ang. P. Gosselin. Réunions, 3e mercredi, à 7.30 p.m., à la salle M. Aug. P. Gosselin.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, — d'après leur âge à l'inscription.

Age		Taux		Age		Taux	
Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts
18	85	27	40	36	45	45	67
19	86	28	40	37	46	46	68
20	86	29	41	38	47	47	69
21	87	30	41	39	48	48	69
22	87	31	42	40	49	49	70
23	88	32	42	41	50	50	70
24	88	33	43	42	51	51	70
25	89	34	43	43	52	52	71
26	89	35	44	44	53	53	71
27	89	35	44	44	54	54	72

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

Bénéfices

accordés par l'Alliance Nationale

INDEMNITÉ. — 1^o de \$5 par semaine, pendant 20 semaines, aux membres inscrits à une caisse locale; 2^o de 60 centins par jour, pendant 24 semaines, par année, pour les membres inscrits à la caisse centrale. Maximum de \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

- 1^o — Certificat d'assurance au décès (vie entière)
- (a) CAPITAL-HÉRITAGE. — Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera alo. porteur.
 - (b) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre porteur d'un certificat d'assurance au décès, (vie entière), qui se retire de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation acquis représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

2^e — Certificat de Dotation

- (a) CAPITAL-HÉRITAGE. — Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alo. porteur.
- (b) INDEMNITÉ AUX INVALIDES. — Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation; la solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.
- (c) PENSIONS AUX VIEILLARDS. — Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recouvre annuellement un dixième du montant de son certificat de dotation.
- (d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquis représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquis égal au montant qu'il a payé à cette caisse.
- (e) EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité: de 18 à 55 ans.
Contributions à taux fixes graduées d'après l'âge à l'admission.

L'ALLIANCE NATIONALE

Frs. Martineau

MARCHAND DE

Papiers, Ferronneries, Huiles, Vernis,

Matériaux de Construction, Tuyaux en Gros.

TAPISSERIE NOUVELLE, assortiment complet et varié

Nos 721-723, Rue Ste-Catherine Est

SUCCESSALE : 417, RUE CENTRE

(Membre de l'Alliance Nationale)

Consultations 2 à 6 p. m.

Tel. Bell Est 2324

Dr Paul Ernest Bousquet

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles du Nez et
de la Gorge.

Assistant à la Clinique de l'Hôtel-Dieu.

101, RUE ST-DENIS
MONTREAL

J. A. Karch

ARCHITECTE

17, Côte PLACE D'ARMES MONTREAL

TEL. MAIN 3576

BEAUDIN, C.R.

J. T. CARDINAL, LL.B.

L. J. LORANGER, L.L.L.

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER

.. *Avocats* ..

1608 RUE NOTRE-DAME.

Beaudin et J. T. Cardinal, membres fondateurs de l'Alliance.

FONDEE EN 1900

**BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

PRESIDENT : M. H. Laporte,
GERANT GENERAL : M. Tancrède Blonvenu

Département d'Épargne ordinaire @ 3%
Certificat de Dépôt @ 3½%

*L'Alliance Nationale dépose
ses fonds à cette Institution.*

Banque d'Hochelaga
MONTREAL

Capital autorisé : \$4,000,000.

Capital payé : \$2,500,000.

Fonds de Réserve et Surplus : \$2,000,000.

La Banque ONZE bureaux dans la ville ; elle
reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être
retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3%
d'intérêt QUATRE FOIS par année.

Printier, Bessette & Cie, 198, Boul. St-Laurent, Montréal, imprimeurs de "L'Alliance Nationale".